

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION AU NIGER EN JUILLET 2024

Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est en hausse de 1,7% en juillet 2024 par rapport à son niveau du mois de juin 2024.

En glissement annuel (juillet 2024 par rapport à juillet 2023), le taux d'inflation est ressorti à +14,9%.

En moyenne annuelle (variation du rapport de la moyenne des indices des douze (12) derniers mois à la moyenne des indices des douze (12) mois précédents), le taux d'inflation s'est établi à +9,3% en juillet 2024, contre +8,3% le mois précédent et +2,2% en juillet 2023. Ce taux de +9,3% est au-dessus de la norme maximale de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

Le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en hausse de 45,4% en juillet 2024 par rapport à la même période de l'année précédente.

La hausse du niveau général des prix en juillet 2024, par rapport au mois de juin 2024, est le résultat des renchérissements des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+2,7%), « Santé » (+2,8%), « Communications » (+0,1%), « Restaurants et hôtels » (+0,1%) et « Biens et services divers » (+2,5%).

Toutefois, cette hausse du niveau général des prix a été atténuée par la baisse des prix des produits appartenant aux fonctions : « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,5%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,2%), « Transports » (-1,2%) et « Loisirs et culture » (-0,9%).

S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », on note la hausse des prix des produits suivants : les légumes frais en feuilles (+14,3%), les légumes secs et oléagineux (+13,6%), les céréales non transformées (+6,6%), les poissons et autres produits séchés ou fumés (+6,1%), les autres fruits frais (+4,7%), les huiles (+4,1%), les farines, semoules et gruaux (+3,3%), les pains (+2,7%), les œufs (+2,7%), les autres produits à base de tubercules et de plantain (+2,7%), les légumes frais en fruits ou racines (+1,0%), le café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes (+1,0%), la confiture, miel, chocolat et confiserie (+0,4%), le lait (+0,2%) et les autres conserves de poissons (+0,1%). Néanmoins, on note une baisse des prix de certains produits alimentaires, notamment les tubercules et plantain (-10,4%), les agrumes (-8,6%), la volaille (-6,5%) et les fruits secs et noix (-6,2%).

Pour les fonctions, « Articles d'habillement et chaussures » (+1,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+2,7%), « Santé » (+2,8%), « Communications » (+0,1%), « Restaurants et hôtels » (+0,1%) et « Biens et services divers » (+2,5%), qui ont contribué à la hausse du niveau général des prix, l'on constate l'augmentation des prix des chaussures femmes (+8,3%), des sous-vêtements femmes (+5,9%), des tissus d'habillement (+3,2%), des vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans) (+3,0%), des

sous-vêtements hommes (+2,4%), des chaussures hommes (+2,4%), des chaussures enfants (+1,3%), des vêtements de dessus hommes (+1,1%), de la confection et réparations vêtements femmes (+0,9%), de la confection et réparations vêtements enfants (+0,9%), du nettoyage et blanchissage des vêtements (+0,9%), des combustibles solides et autres (+14,5%), des services d'entretien et de réparations courantes (+2,5%), du gaz (+2,3%), des produits médicaux et dentaires (+14,4%), des services hospitaliers (+8,8%), des appareils et matériels thérapeutiques (+6,1%), des services de laboratoires et de radiologie (+3,7%), des médicaments modernes (+1,4%), du matériel de téléphonie et de télécopie (+6,8%), des restaurants, cafés et établissements similaires (+0,1%), des produits pour soins corporels (+11,7%), des autres effets personnels (+1,3%) et des salons de coiffure et instituts de soins et de beauté (+0,4%).

Quant aux fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,5%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,2%), « Transports » (-1,2%) et « Loisirs et culture » (-0,9%), qui ont atténué la hausse du niveau général des prix, l'on note le recul des prix du tabac et stupéfiants (-1,7%), du gros appareil ménager, électrique ou non (-3,9%), des autres ustensiles de ménage (-2,4%), de vaisselle, verrerie (-2,3%), des services pour l'habitation sauf services domestiques (-1,8%), du mobilier pour chambre à coucher et salle de bain (-1,3%), des articles de ménage non durables (+0,7%), des autres ustensiles de cuisine (-0,5%), de l'entretien et réparations de véhicules particuliers (-6,5%), d'autres types de transport de passagers (-2,9%), des carburants et lubrifiants (-2,3%), des pièces détachées et accessoires (-1,0%), des livres scolaires et autres livres (-3,9%), du forfait et circuits touristiques composites (-0,6%) et des appareils de réception, enregistrement et reproduction (-0,4%).

Concernant les céréales non transformées, les prix ont augmenté de 6,6% par rapport au mois de juin 2024. Cette hausse est la résultante des augmentations des prix des sacs de 100 kg du mil (+13,8%), du maïs (+8,5%), du sorgho (+12,1%) et du sac de 50 kg du riz (+2,8%).

Ainsi, les prix des sacs de 100 kg du mil, du maïs et du sorgho ont passé respectivement de 38.456 FCFA, 38.369 FCFA et 37.148 FCFA en juin 2024, à 43.749 FCFA, 41.644 FCFA et 41.637 FCFA en juillet 2024. Quant au prix du sac de 50 kg de riz, il a atteint 33.980 FCFA en juillet 2024 contre 33.047 FCFA en juin 2024.

Enfin, pour les produits pétroliers à la pompe, certains ont été revus à la baisse à partir du 23 juillet 2024. C'est ainsi que le prix du litre du gasoil a passé de 668 FCFA à 618 FCFA et le litre d'essence super 91 sans plomb, de 540 FCFA à 499 FCFA. Les prix des autres produits pétroliers restent inchangés, depuis janvier 2013, à 649 FCFA pour le litre d'essence mélange et à 496 FCFA pour celui du pétrole lampant.

Le Directeur Général par Intérim

Sani OUMAROU

09/08/2024